



Briser un contrat d'adoption - chien de Roumanie

Par estrella

Bonjour,

Nous avons adopté en novembre dernier un chiot de roumanie. Il est arrivé squelettique et a été malade pendant des mois. Enfin, nous avons découvert qu'il avait une maladie liée à des tiques de son pays, ce qui ne nous avait pas été communiqué. Après des mois intenses de formation avec un comportementaliste, nous avons dû accepter que notre chien a un problème comportemental (mental) très important, étant très agressif dehors envers humains, chiens, vélos, voiture... Le travail de désensibilisation n'a malheureusement eu aucun résultat positif. C'est comme si nous avions un enfant autiste à la maison, car il faut rester avec lui 24h/24, ayant peur de tout, aboyant au moindre bruit et faisant en parallèle preuve d'une grande hyperactivité. Habitant en ville, il nous a fallu reconnaître qu'il était misérable ici ; dans une rue pourtant calme, il a une très grande anxiété et si quelqu'un marche à proximité, il a une telle peur qu'il fait littéralement sur lui. Deux vétérinaires et notre comportementaliste nous ont clairement dit qu'il souffrait d'une maladie mentale (tous les autres tests ayant été faits) et qu'il ne serait jamais un chien de famille. Il a besoin d'un traitement particulier et d'une aide professionnelle à temps complet. Nous avons cherché partout et trouvé un centre qui prend ces chiens à problèmes comportementaux. Ils ont des spécialistes quotidiennement pour aider les chiens à la socialisation et à leur épanouissement. Ils ne replacent aucun animal sans être sûr qu'il n'est un danger pour personne, et ce, aussi dans le but d'offrir à leurs chiens une fois prêt, un foyer pour la vie. Or l'association française refuse qu'on fasse cela et pousse la main pour le placer dans une famille normale, ne voulant littéralement pas nous croire quand nous parlons de véritables accès de rage et d'agressivité ; ce n'est qu'une question de temps avant qu'il ne morde quelqu'un ou un chien à l'extérieur. Nous trouvons ridicule que nous ne puissions choisir ce qu'il y a de mieux pour lui, c'est notre chien, c'est nous qui avons vécu un an avec lui et l'avons vu évoluer quotidiennement. Il est certain que jeter dans une famille qui elle ne sait pas non plus ce à quoi elle s'engage est lamentable car il finira par être jeté de famille en famille. Pouvons-nous briser le contrat avec le refuge de Roumanie (qui dit que nous devons passer par eux pour le moindre changement) et décider nous même de son devenir? Merci d'avance pour votre aide,

Bien à vous

Estelle